

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 15 octobre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine ; GOUAULT Jacky à BOUCHER Gaëlle ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LE BIANIC Yvon à LE MEAUX Vincent ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE FOLL Marie-Françoise à LE COTTON Anne ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LE SAOUT Aurélie à GUILLOU Rémy ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à CHAPPÉ Fanny ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; GAUTIER Guy ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	65
Procurations	14
Votants	79
Absents	09

DEL2024-11-254
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL
Vu le budget primitif 2024 ;
Vu la décision modification N° 1 du 15 octobre 2024 ;
Vu la nomenclature comptable M57 ;

Les montants inscrits au Budget Principal nécessitent un réajustement, objet de la présente décision modificative, au vu des consommations de crédits.

Les besoins de crédits supplémentaires au niveau de la section de fonctionnement sont les suivants : en dépenses 200 000 € au chapitre 011 afin de régulariser les dépenses courantes de la fin d'année, 30 000 € au chapitre 66 pour couvrir les intérêts d'emprunt. Pour équilibrer cette section, il est proposé de réduire de 262 450 € le chapitre 68, d'augmenter de 153 450 € le virement à la section d'investissement, tout en augmentant les recettes d'ordre de 120 000 €.

Pour la partie investissement, des ajustements sont prévus sur le PPI mais sans modification du montant de l'enveloppe globale. Les écritures de dépenses à régulariser sont : des remboursements de subventions de 6 250 € à la région pour le projet « routes des falaises » et de 26 100 € pour l'état pour le projet « accessibilités des espaces publics » au chapitre 13 ; des cautions pour des TPE de 100 € au chapitre 27. Au niveau des dépenses d'ordre le besoin est de 120 000 € par correspondances avec les recettes de la section de fonctionnement. L'équilibre se réalise avec les 153 450 € du virement de la section de fonctionnement. 1 000 € sont également nécessaires en dépenses et en recettes d'ordre sur la section d'investissement pour les opérations patrimoniales.

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d'ajuster les crédits ainsi qu'il suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 011 - 611 - Contrat de prestations	200 000,00 €		
Chap 66 - 6611 - Intérêts d'emprunts	30 000,00 €	Chap 042 - 77681 - Neutralisation des amortissements	20 000,00 €
Chap 68 - 6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges	-262 450,00 €	Chap 042 - 777 - Subventions d'investissement	100 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	152 450,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	120 000,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	120 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chap 13 - 1312 - Région	6 250,00 €		
Chap 13 - 13311 - DGE	26 100,00 €		
AP05 - Chap 204 - 20422 Bâtiments et installations	60 000,00 €		
AP07 - Chap 204 - 20422 Bâtiments et installations	5 700,00 €		
AP56 - Chap 21 - 2115 Terrains bâtis	-47 000,00 €		
AP64 - Chap 21 - 2152 Installations de voirie	61 000,00 €		
AP65 - Chap 21 - 21531 Bâtiments	-93 700,00 €		
AP67 - Chap 23 - 2313 Constructions	14 000,00 €		
Chap 27 - 275 - Dépôt et cautionnements versés	100,00 €		
Chap 040 - 198 - Neutralisation des amortissements	20 000,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	152 450,00 €
Chap 040 - 13911 - Subventions d'investissement	100 000,00 €		
Chap 041 - Opérations patrimoniales	1 000,00 €	Chap 041 - Opérations patrimoniales	1 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	153 450,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	153 450,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la présente décision modificative qui s'équilibre à 120 000 € en section de fonctionnement et à 153 450 € en section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Michel LE CALVEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Le Calvez", with a horizontal line underneath.